

Vous êtes hautement qualifié, non-néerlandophone et vous cherchez un emploi en Flandre.



Vous lisez ce texte parce que vous avez un **rendez-vous** avec un conseiller spécialisé du VDAB. Cette présentation vous prépare à l'entretien.

Vous apprendrez **comment le VDAB peut vous aider** dans votre recherche d'un emploi à niveau.

Notez toutes vos questions pour en discuter avec le conseiller.

Qu'est-ce que le VDAB?



Le VDAB est le **service flamand de l'emploi et de la formation professionnelle**.

Le VDAB possède l'une des plus grandes bases de données d'offres d'emploi en Flandre. Nous aidons les personnes à trouver un emploi à l'aide d'un accompagnement personnalisé et de formations.

Sur vdab.be/werken-als-nieuwkomer vous trouverez de plus amples informations sur le VDAB.

Le VDAB dispose de **conseillers spécialisés** qui conseillent les personnes non-néerlandophones hautement qualifiées. Ils aident les demandeurs d'emploi qui ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur et qui souhaitent travailler au niveau de leur diplôme.

Nous ne pouvons pas vous donner ou vous garantir un emploi, mais **nous vous aidons** grâce à nos connaissances et à notre expérience, **à trouver un emploi durable à niveau.**



Nous examinons ensemble si vos objectifs sont réalistes. Dans le cas contraire, nous explorons d'autres options. Au cours de l'entretien, nous discutons de votre **diplôme**, de votre **expérience professionnelle**, de vos compétences, de **l'emploi que vous souhaitez occuper**, de votre situation personnelle, etc.

Nous vous conseillons sur **les démarches à faire** pour trouver l'emploi de vos rêves. Dans cette présentation, nous vous donnons déjà une idée des options. Avec votre conseiller, vous discuterez des actions les mieux adaptées à votre profil et à vos besoins.





Reconnaissance de votre diplôme

Un diplôme reconnu peut vous aider à trouver un emploi. Pour certains emplois, il est obligatoire d'avoir un diplôme reconnu. Le VDAB peut vous aider à faire la demande et à traduire les documents.



Apprendre le néerlandais

Travailler et de vivre en Flandre est plus facile quand vous parlez le néerlandais. Le VDAB propose des cours de néerlandais pour les demandeurs d'emploi non-néerlandophones hautement qualifiés. Nous vous aidons à trouver la meilleure formation en fonction de vos compétences linguistiques et de l'emploi souhaité.



Recherche d'emploi

Vous avez du mal à trouver un emploi? Le VDAB collabore avec des chasseurs de têtes. Ceux-ci augmentent vos chances de trouver un emploi et vous mettent en contact avec des employeurs. Les chasseurs de têtes vous aident à postuler à un emploi et à élargir votre réseau.



Formation à la recherche d'emploi

Suivez l'un de nos cours en ligne ou en présentiel pour apprendre à mieux postuler à un emploi. Vous apprenez à rédiger un bon CV, à faire un elevator pitch ou à élargir votre réseau et à trouver un emploi via LinkedIn. Ces cours sont en néerlandais, il vous faut donc une connaissance de base du néerlandais.



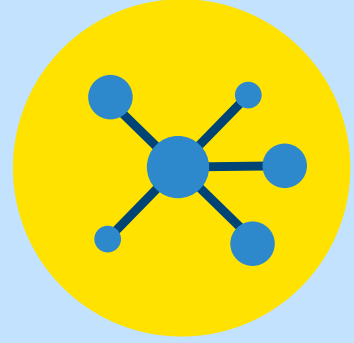
Mentorat

Un volontaire expérimenté vous aide à mieux connaître le marché du travail flamand ainsi que votre secteur. Avec le mentor, vous pratiquez le néerlandais, élargissez votre réseau et renforcez votre motivation et votre confiance en vous.



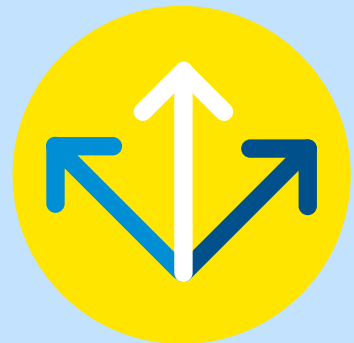
Apprendre de nouvelles compétences

Améliorez vos compétences de base ou acquérez de nouvelles compétences techniques à l'aide d'une formation professionnelle, par exemple dans le secteur de la santé, dans l'informatique ou dans l'administration.



Stages en entreprise

Vous voulez vous faire de l'expérience professionnelle, essayer un emploi ou apprendre sur le lieu de travail? Un stage peut être un premier pas vers un emploi durable. Le VDAB vous aide à trouver un stage adéquat.



Orienteation

Vous ne savez pas encore quel emploi vous voulez occuper?
Ou quelles options s'offrent à vous avec votre diplôme et votre expérience?
Nous vous apprenons à mieux connaître le marché du travail flamand.
Nous vous aidons à choisir l'emploi qui vous convient le mieux.



Au cours de l'entretien, vous définissez, avec le conseiller, **les premières étapes** de votre parcours professionnel.

En fonction de votre profil et de l'emploi souhaité, un conseiller du VDAB ou d'une organisation partenaire assurera **le suivi** de votre parcours.

Qu'est-ce qu'on vous demande?



Préparez l'entretien:

- Inscrivez-vous comme demandeur d'emploi sur **vdab.be** et complétez votre dossier personnel. Un dossier correct et complet nous permettra de vous proposer de meilleures offres d'emploi.
- Envoyez votre CV au conseiller avant l'entretien.
- Lisez les informations et les conseils sur **vdab.be/anderstalig-hoogopgeleid**
- Apportez vos questions au sujet de la recherche d'emploi et des actions menées par le VDAB.

Qu'est-ce qu'on vous demande?



Votre engagement, si vous recevez un accompagnement ou suivez une formation par le biais du VDAB. Soyez toujours présent à vos rendez-vous ou prévenez-nous à temps si vous ne pouvez pas venir.

De la patience et de la persévérance. Il faut du temps et de l'énergie pour trouver l'emploi de vos rêves. Mais nous sommes là pour vous aider.